



Neuilly sur Seine, le 08 octobre 2014

LYCÉE GEORGES GUERIN  
Etablissement Catholique Professionnel  
sous Contrat d'Association avec l'Etat

Madame, Monsieur,

Vous avez répondu à notre appel pour affecter une partie de votre Taxe d'Apprentissage à notre établissement et nous permettre d'équiper des classes en ordinateurs portables.

Nous tenons à vous remercier de votre contribution, assurant ainsi la mise en place de ce projet pédagogique.

Avec l'argent perçu grâce à la Taxe d'Apprentissage cette année, nous avons acheté- pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e ARCU - des ordinateurs netbook et équipé leur salle en réseau WIFI. Les élèves de cette classe peuvent donc, dès à présent, travailler avec des manuels numériques.

Cette réalisation constitue le début de notre projet de renouvellement de notre équipement informatique. Nous comptons équiper, les prochaines années, les quatorze autres classes.

Nous serions donc très heureux de pouvoir continuer de compter sur votre aide et nous vous renouvelons nos sincères remerciements pour votre contribution, cette année.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

François-Régis Lequai

Chef d'établissement